

Douze hommes en colère

de Sidney Lumet



Comment captiver le spectateur en filmant une délibération de jurés ?



Avant de voir le film

Le synopsis (fiche CNC élève) signale d'emblée :

Au palais de justice de New York, un jeune homme issu des quartiers populaires est jugé pour le meurtre de son père. Le jury, composé de douze hommes, se retire après l'audience dans la salle des délibérations. Il a pour responsabilité d'établir à l'unanimité la culpabilité ou non du jeune homme qui risque, s'il est reconnu coupable, la peine de mort. Alors que l'affaire semble jouée d'avance, un premier vote est rapidement organisé. L'ensemble du jury vote coupable, à l'exception d'un des jurés qui demande que soit pris un peu de temps. C'est que la vie d'un homme est en jeu...

Que signifie délibérer ? Quelle est la fonction de cette délibération ? Pourquoi un juré vote-t-il à l'opposé des autres ? Parce qu'il est convaincu de l'innocence de l'accusé ? S'agit-il de conviction ou de position idéologique ?

On rappelle la différence entre jury /juré, le groupe et l'individu, puis on évoque la fonction de l'étape de la délibération : les faits ont été exposés devant les jurés par les deux parties, et il s'agit maintenant de rendre un verdict et de déterminer, éventuellement, une peine. Cette délibération se tient à huis clos et constitue donc une sorte de **hors champ absolu, qui ne peut être vu ni entendu**. C'est précisément ce que va nous montrer le film de Sidney Lumet : ce n'est pas une enquête, pas un procès, uniquement la délibération, **fictive**, d'un jury.

Nous pensons que pour ne pas faire du film un support à débat (pour ou contre la peine de mort ?) ou à exposé (le système judiciaire, les types d'arguments...), mais pour l'aborder comme un objet cinématographique, il est important d'associer à toutes ces thématiques la question du « comment filmer ? ». Autrement dit, **comment mettre en mots, en corps, en images en espace ces questions essentielles qu'aborde le film**.

Nous proposons de poser avec les élèves tous les écueils possibles et d'essayer d'imaginer comment les contourner.

1. Comment filmer l'abstraction qu'est la Justice ?

On peut alors évoquer l'**allégorie, figure de style qui permet de mieux comprendre un concept, une idée, une abstraction grâce à une histoire, une métaphore ou une image**.

On ne peut filmer la Justice mais on peut filmer des lieux de Justice, des gens qui tentent de rendre la Justice, mais aussi des symboles de la Justice. Ces lieux et ces gens, dans un film, vont immédiatement acquérir une portée allégorique. De plus, il s'agit d'une fiction donc les acteurs ont été choisis pour leur talent mais aussi pour leur physique, ce qu'ils incarnent. Les lieux, et la manière de les filmer, peuvent

occuper une place de premier choix pour symboliser certains aspects. Les statues allégoriques classiques de la Justice peuvent aussi être abordées ici (les yeux bandés, le glaive et l'épée...). **Comment filmer les lieux pour qu'ils transmettent des symboles, des idées ?** On peut aider les élèves à penser aux notions de cadrage, de point de vue (plongée ou contre-plongée) pour faire naître des sensations d'écrasement, de petitesse des personnages face aux lieux imposants... L'idée est **d'aider les élèves à accéder au sens induit par la mise en scène, la mise en images. Montrer que ce n'est pas seulement la force du thème qui fait la réussite de ce film, qui aurait pu être raté !** Nous manquons généralement de temps mais il pourrait être intéressant d'observer les évolutions architecturales des palais de justice. Entre le classique palais de Tours et les nouvelles constructions de Nantes et Bordeaux, par exemple, la symbolique des lieux a bien évolué !



Tours



Bordeaux



Nantes extérieur



Nantes intérieur

2. Comment filmer la parole sans ennuyer le spectateur ?

Les dialogues, comme au théâtre, vont être primordiaux ! Il faut une qualité d'écriture de haut vol (ici, d'adaptation) mais reste ensuite à filmer ces échanges sans faire naître l'ennui. A priori, le débat n'est pas très photogénique et il va falloir **créer de l'action sans action, par la seule parole !** Comment ? Là encore, on peut guider les élèves vers des notions scénaristiques de tension / détente, de répartition de la parole, de **mise en scène des locuteurs** (voit-on celui qui parle ou ceux qui écoutent ? filme-t-on toujours le visage ou isole-t-on en gros plan d'autres parties du corps des personnages, locuteurs ou auditeurs ? Lesquels?...)

3. Comment filmer ce qui ne se voit pas : la conviction intime ? Les préjugés ?...

Là encore, la notion de cadrage et évidemment de jeu d'acteur est à étudier. La notion de rythme également. Mais on peut ajouter aussi que dans une fiction, le réalisateur peut créer de l'artificiel symbolique. De même qu'en poésie on a souvent créé des parallèles entre la pluie et les larmes, entre le paysage extérieur et les sentiments intimes, le réalisateur peut déplacer certains sentiments, les projeter si on peut dire. Comment montrer la tension par exemple en ne se limitant pas à des gros plans sur des mains qui se tordent, des gestes impulsifs ? Pas sûr que les élèves pensent à la chaleur utilisée dans le film mais l'exemple de la pluie peut les y aider, et évidemment, cela permettra une analyse a posteriori.

A ce propos la courte vidéo de Transmettre le cinéma est très efficace :

<https://transmettrelecinema.com/video/match-sous-haute-tension/>

Application possible : comment ouvririez-vous un tel film ?

Il peut être judicieux de répartir les élèves en petits groupes pour confronter leurs propositions. On peut s'attendre à ce qu'ils proposent une présentation des jurés dans leur vie en dehors du procès ? À une scène du procès/un résumé du procès ? Autre ?

Ce hors champ absolu a suscité bien des curiosités cinématographiques, en fiction comme en documentaire. Nous vous proposons deux ouvertures de documentaires, de qualité variée, qui évoquent cette expérience de jurés.

A vous de juger, de Brigitte Chevet : [Extrait](#)

Choix A : On passe l'extrait aux élèves une première fois pour qu'ils le découvrent, sans questionnement. On le passe une deuxième fois en leur demandant de noter ce qu'ils remarquent en lien avec ce qui a été travaillé pour faire émerger les choix des réalisateurs. On peut insister sur le fait qu'il existait mille façons d'ouvrir ce documentaire.

Ce que l'on peut espérer relever avec les élèves : filmé a posteriori, extérieur du tribunal, personnages filmés tronqués, pieds/jambes, voix off, isolement de personnages, contre-plongée redondante avec la voix off, regroupement progressif des personnages dans le cadre, interviews successives en plan fixe, gros plan sur les mains de certains, puis « reconstitution » de l'arrivée de la cour assez bizarre, artificielle

Choix B : on fait écouter la bande son et on demande d'imaginer ce qui est montré. Cela aide à faire ressortir l'artificialité de la « reconstitution » et les autres possibilités de **redondance**, **d'illustration utile** ou de **symbolisation**.

1 - On peut **comparer** cette ouverture avec celle d'un reportage télévisuel intitulé *Le jour où j'ai été juré*, d'une qualité discutable mais intéressant à analyser pour sa **dramatisation excessive**. Deux exercices valent toujours mieux qu'un si on a le temps !

[Extrait](#)

Les lieux ouvrent la séquence, vides, avec un jeu sur les lumières qui s'allument (métaphore de « faire la lumière sur »? simple chronologie ?), pas d'humains, jusqu'à un plan ceinture sur l'arme d'un policier, puis les jurés présentés par la voix off à travers leur appartenance sociale, voix off qui dramatise, musique, les « personnages » ne sont pas filmés seuls mais par grappes, répétition par la voix off de la lecture en voix in d'une des femmes « tentative d'assassinat avec acte de barbarie... », autorisation *exceptionnelle*, les jurés sont en deux groupes Hommes/femmes ou presque...

Variante : La séquence analysée dans la fiche élève étant celle de l'ouverture du film de Sidney Lumet, on peut choisir de montrer cette séquence avant la projection à la place du reportage télé. On peut aussi choisir d'y revenir après la projection et de l'analyser en classe avec le support des photogrammes.

Extrait : [Scène d'ouverture du film](#)

Après la projection : Filmer la parole ou les huis clos

Nul besoin de guider l'analyse des arguments qui peut être menée en français ou les travaux liés au débat, au procès. Si on préfère rester dans cette ligne d'éducation à l'image, on peut choisir de montrer d'autres scènes, d'autres films, qui filment la parole, pour certaines dans des huis clos, pour d'autres non.

Mise en scène au carré ! *Young Mr Lincoln*

Le formateur invité par Format'Ciné pour présenter *Douze hommes en colère*, Damien Keller, a évoqué le premier rôle d'Henry Fonda dans le film de John Ford, *Young Mr Lincoln (Vers sa destinée)*. En voici une scène (autre que celle évoquée par le formateur) qui relève davantage de la révélation mais que l'on peut étudier pour la mise en scène de la parole (mise en scène par le personnage Lincoln, avocat, mise en scène par le réalisateur Ford). Le plan d'insert du « public » avec les deux femmes qui s'interrogent sur la stratégie adoptée est particulièrement intéressant puisqu'il relaie les éventuelles interrogations du spectateur et attise sa curiosité. On sent mieux la révélation venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=QogD4d54qTE> (cette vidéo n'a pas de sous-titres français)

Manipulation des foules *The Intruder*

Ou encore cet extrait du film de Roger Corman, *The Intruder*, très curieux film qui montre un homme, à l'identité floue, arrivant dans un État du Sud des USA qui vient d'accepter que des lycéens noirs intègrent des lycées jusque-là réservés aux blancs. Dans la population règne un racisme latent mais personne ne manifeste contre ce changement. Cet "intrus" provoque la population et l'incite très explicitement à refuser cette loi d'intégration. Le personnage est l'anti juré numéro 8, véritable démon agissant pour le compte d'un lobby raciste. Il s'agit donc purement de manipulation des foules. Car l'éloquence peut aussi mener à ce genre d'exercice. Il peut donc être intéressant de montrer cette scène sous cet angle. Ce film est d'ailleurs passionnant mais délicat à transmettre à de jeunes collégiens qui ont souvent besoin de s'identifier au personnage principal.

<https://www.youtube.com/watch?v=IH0NJxQrDYI>

Huis clos et inventivité : *La Corde*

Les huis clos sont légion au cinéma, souvent adaptés de pièces de théâtres. Impossible et inutile de lister toutes ces œuvres et leurs sous genres mais transmettre le cinéma, c'est peut-être avant tout transmettre des œuvres, des auteurs, les faire découvrir. C'est pourquoi nous choisirons un Hitchcock comme seul exemple. Les collégiens ne connaissent pas du tout ce réalisateur si essentiel pour notre génération. Dans ce film, *La corde*, Hitchcock cherche à donner l'illusion au spectateur que le film est un seul long plan séquence alors que ce n'est pas le cas, mais la mise en scène est si fluide que le spectateur a bel et bien cette impression. Mais ce n'est pas ce qui nous importe ici. La scène que nous souhaitons montrer est tardive, proche du dénouement. On peut donc expliquer aux élèves que le personnage joué par James Stewart, Rupert, a participé à une soirée à laquelle a manqué un invité, David, dont l'absence a inquiété de nombreuses personnes présentes à la party. Des soupçons ont commencé à porter sur les hôtes qui seraient peut-être impliqués dans la disparition de David. Rupert revient après le départ des autres invités sous le prétexte de rechercher son étui à cigarettes mais il veut affronter les hôtes, dont il a été le professeur. Il les soupçonne d'avoir tué David. Il va exposer à Philip et Brandon sa construction des faits. On peut alors dire aux élèves qu'Hitchcock n'utilise aucune image hors de l'appartement de la fête ni hors temps (pas de flashback par exemple). Toute la scène se passe dans cet appartement, après la fête. Comment tourner une telle scène de paroles sans ennuyer le spectateur ?

[Extrait « La Corde construction Rupert »](#)

L'alternance fixité et mobilité de la caméra est assez fascinante, le jeu des acteurs, la voix de James Stewart, l'opposition des deux compères Brandon et Philip... On peut demander aux élèves de dire s'ils croient cette construction juste ou non et pourquoi. Ils n'ont pas vu le film mais la mise en scène seule dit beaucoup !

Filmer la parole seule : *Le discours d'un roi, The Guilty...*

S'agit-il d'une attirance pour le tour de force que nous évoquions au tout début de ce document ? Les réalisateurs ont été parfois attirés par cette gageure qui consiste à filmer la parole, y compris filtrée, à savoir **filmer des personnes qui écoutent**, via le téléphone, via des micros secrets, etc.. On peut demander aux élèves si ce type de scénario leur fait a priori envie et lister avec eux les films qui rentreraient dans cette catégorie. L'idée, cette fois, est d'inciter à découvrir des films différents de l'idée que les élèves se font généralement des films haletants, passant par la surenchère d'actions. Nous vous signalons quelques pistes, loin d'être exhaustives !

Le discours d'un roi raconte le travail du roi George VI pour lutter contre son bégaiement et réussir à faire un discours radiophonique.

[Lien vers la bande annonce](#)

The guilty : Il existe deux versions de ce film ! La première est danoise, réalisée par Gustav Möller, et la seconde est un remake à l'américaine, disponible sur Netflix notamment. Nous ne nous lancerons pas dans une critique du principe même du remake qui n'apporte rien de neuf à l'original mais cherche à américaniser ce qui est étranger... Ce huis clos danois, donc, est entièrement construit sur des conversations téléphoniques. Le personnage principal reçoit les appels d'urgence de la police et s'y ennueie jusqu'à l'appel d'une femme en détresse qui marque le début d'un suspense extrêmement bien ficelé. Rebondissements et mini révélations font de ce huis clos extrême une réussite. Attention, la chute est perturbante !

[Lien vers la bande annonce](#)

Activité de prolongement : filmer ou story-boarder une prise de parole

Il est trop difficile de demander aux élèves de créer du suspense mais on peut leur demander de filmer un dialogue ou une prise de parole d'un personnage, seul, contre un groupe... en réutilisant les notions abordées (isoler ce personnage ? que/qui montrer pendant qu'il parle ? faire des gros plans ? une plongée ? une contre plongée ? Pourquoi ?...)

Le plus simple peut être de donner la même situation à tous les élèves répartis en quatre groupes et confronter ensuite leurs idées de mise en scène. S'il est trop difficile de filmer, on peut faire réaliser un story-board pour signaler les intentions. S'il est trop difficile de filmer, on peut faire réaliser un story-board pour signaler les intentions ou choisir l'option Roman photo !

[Document réalisé en collaboration :](#)

Nathalie Simonneau, professeur coordinateur de l'Action Culturelle pour le domaine du cinéma et de l'audiovisuel dans le 37, missionnée par l'Académie d'Orléans Tours et Alice Boukhrissi, vice-présidente de l'association FORMAT'CINÉ